

# « Ecrits pour la fraternité » 2012-2013

## « Un toit pour moi, un toit pour nous, un toit pour eux »

A... appartement. B... comme baraque ou bungalow. C... comme case, cabane ou bien encore caravane. I... comme igloo ou immeuble. Les types d'habitation sur notre planète sont si variés qu'il est facile de s'amuser à en constituer l'abécédaire. Pourtant, arrivé à la lettre S, le jeu se gâte. S...comme sans-abris, sans-logis ou comme SDF !

Le droit à un « toit », c'est à dire le droit au logement, est donc le thème de notre prochain concours. En choisissant ce thème, la LDH a voulu s'inscrire dans une réalité qui partout dans le monde fait de l'accès au logement le reflet et la source des inégalités sociales. Inégalités tellement lourdes parfois que la vie même peut être en jeu. Lors des grandes catastrophes climatiques, ce sont bien les habitations des plus pauvres qui s'écroulent le plus vite, qui sont le plus rapidement emportées par les eaux ou le vent. Quant au saturnisme, il touche essentiellement les enfants vivant dans des logements anciens ou délabrés.

En France, l'ampleur de la crise du logement est telle qu'en dehors même des 700 000 personnes sans domicile fixe, plus de trois millions de personnes sont considérées comme mal logées. Parmi elles, des familles, souvent monoparentales, et des enfants touchés par tous les maux du mal logement en matière de santé, de développement ou de réussite scolaire. Parmi elles aussi, des populations – notamment les Roms – qui font l'objet de vraies pratiques discriminatoires. Pourtant, dans son article 27, la Convention internationale des droits de l'Enfant (Cide) stipule : « *Les Etats reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant* » et « *offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement* ».

Ecrire, dessiner, coller, composer sur ce thème précis, jamais encore proposé au concours, ce sera comme d'habitude donner libre cours à son imagination. Ce sera aussi participer à la reconnaissance d'un droit fondamental tant les conditions de logement touchent à la dignité humaine.

Toutes les formes d'œuvre seront les bienvenues, avec pour chaque catégorie un classement spécifique pour les productions graphiques ou audio-visuelles. D'ores et déjà, les nombreuses sections qui s'investissent dans ce concours peuvent donc prendre contact avec leurs partenaires habituels mais aussi explorer d'autres pistes de partenariat et rendez-vous en juin 2013 pour le palmarès.

Françoise Dumont

*La plaquette de présentation sera envoyée aux sections dans le courant du mois de juillet pour préparer la rentrée.*